

L'AREQ de la région Québec–Chaudière–Appalaches offre son soutien à la Clinique SABSA

Québec, le 16 juin 2016 – L'AREQ de la région Québec–Chaudière–Appalaches offre son appui ainsi qu'une contribution financière à la Clinique communautaire SABSA. Elle interpelle du même coup le ministre de la Santé afin qu'il évite la fermeture de la clinique.

Ainsi, un montant de 250 \$ a été versé par l'AREQ régionale à la campagne de financement de la Clinique SABSA. La présidente régionale, Pierrette Simoneau, invite aussi les douze conseils sectoriels de l'Association répartis dans la région à évaluer la possibilité, à leur tour, de soutenir la campagne de financement de la Clinique SABSA. Les membres de l'Association peuvent également transmettre un don à titre individuel.

« La Clinique SABSA dessert une population souvent exclue, qui présente de nombreuses problématiques comme la toxicomanie, la santé mentale ou l'itinérance, et qui ne trouve pas sa place dans le système actuel. Elle vient donc combler un besoin réel et son équipe fait un travail formidable, avec de faibles moyens. Si elle disparaît, c'est non seulement la clientèle visée qui sera perdante, mais l'ensemble de la population de notre région », déplore madame Simoneau.

Le ministre Barrette doit agir

Pierrette Simoneau demande par ailleurs au ministre de la Santé d'entendre le message de la population et des intervenants en matière de santé, qui l'implorent de donner une chance à un projet qui existe depuis seulement un an. Dans un contexte où l'accès à un médecin de famille demeure difficile pour un nombre élevé de personnes, notamment les personnes âgées, la clinique SABSA vient démontrer que l'accessibilité aux soins médicaux peut être rendue possible avec une approche novatrice où les services sont rendus par des super-infirmières.

« Au moment où la rémunération des médecins augmente plus rapidement que celle des travailleurs québécois, comment expliquer que le ministre Barrette ne puisse soutenir une clinique accessible, proche de la population et dont les services de qualité sont peu coûteux? Il devrait envisager d'intégrer cette clinique dans le système public, plutôt que d'encourager la privatisation et la création de mégastructures », conclut Pierrette Simoneau.

À propos de l'AREQ

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte plus de 57 000 membres, dont 11 900 dans les régions de Québec et de Chaudière–Appalaches. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

– 30 –

Source :

Dominic Provost
Conseiller en communication
Cell. : 418 929-4082
provost.dominic@areq.lacsq.org

Information :

Pierrette Simoneau
Présidente régionale
Tél. : 418 667-1927
simoneauareq03@bell.net